

Transformer les déchets en ressources.

Muriel OLIVIER

*Directrice Affaires Publiques Activité recyclage et valorisation des déchets
VEOLIA - Nanterre*

La loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte adoptée en août dernier comprend un chapitre dédié à l'économie circulaire : « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage ». Cette loi marque un tournant pour les activités de la gestion des déchets en France et impulse la transformation de nos métiers traditionnels du traitement de déchets vers de nouveaux métiers situés en amont de la chaîne de valeur, le recyclage et la valorisation organique.

Notre ambition chez Veolia : ressourcer le monde !

Si l'économie circulaire ne se limite pas au recyclage et à la valorisation des déchets, opération qui arrive après les opérations de réemploi, de réparation et de réutilisation des produits qui doivent être privilégiées en amont du déchet, notre industrie a un rôle majeur à jouer dans le développement de l'économie circulaire en France : notre rôle est de garantir aux entreprises consommatrices de Matières Premières, des quantités de matières pérennes dans le temps, respectant en tout point leur cahier des charges, à un prix compétitif et stable dans le temps.

L'enjeu de l'économie circulaire est de développer la consommation de nouveaux flux de matières premières de recyclage en développant des partenariats avec les entreprises françaises utilisatrices des matières.

Pour les opérateurs, ces partenariats permettront d'offrir des débouchés pérennes aux matières produites, de donner une visibilité en termes d'exutoires et de prix d'achat, et ainsi de sécuriser les filières de valorisation des matières.

Sous réserve d'avoir fait l'objet d'un tri en amont, les déchets résiduels restant constituent une ressource énergétique qui peut contribuer à la compétitivité des entreprises françaises en se substituant à un combustible fossile. Là encore l'utilisation du déchet comme ressource énergétique offre à l'entreprise utilisatrice une énergie compétitive mais surtout une visibilité sur le coût de sa facture énergétique à long terme.

Mots Clés : Recyclage, économie circulaire, matière, énergie, déchets